



## **Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez**

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0  
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833  
Courrier électronique : [info@munsar.ca](mailto:info@munsar.ca) Site web : [www.munsar.ca](http://www.munsar.ca)

Aux citoyennes et citoyens de la susdite municipalité

# **A V I S P U B L I C**

## **R È G L E M E N T 1 0 1 5 – 2 0 2 6**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :**

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 MAI 2026, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1015-2026 DÉCRÉTANT LA FERMETURE D'UNE PARTIE DE L'EMPRISE DE LA ROUTE 343 (LOT 6 719 331, CADASTRE DU QUÉBEC).

LE PRÉSENT RÈGLEMENT VISE LA FERMETURE D'UNE PARTIE DE L'EMPRISE DE LA ROUTE 343 (6 719 331, CADASTRE DU QUÉBEC) ET LE RETRAIT DU CARACTÈRE PUBLIC DE CETTE EMPRISE.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1015-2026 ENTRE EN VIGUEUR LE 26 MAI 2026, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

**DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-SIX.**

(SIGNÉ)  
ANICK BEAUVAIS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
(RÈGLEMENT NUMÉRO 1015-2026)**

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-SIX.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-SIX.**

(SIGNÉ)  
ANICK BEAUVAIS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE